

RAPPORT AAEE DU CONSEIL COMMUNAL

ANNÉE 2025

1. Introduction

En 2025, l'AAEE a poursuivi ses efforts pour garantir une offre d'accueil de qualité dans un contexte marqué par l'abandon du projet d'UAPE au Village Polny, la mise en œuvre progressive du programme « Vivre la nature avec les enfants » et la préparation de l'ouverture de la nouvelle garderie des Croisettes. L'année a également été marquée par d'importantes réflexions sur la collaboration avec la Commune (conciergerie, planification scolaire, finances) et sur l'inclusion des enfants à besoins particuliers.

2. Activités du comité

Le comité s'est réuni régulièrement en 2025 pour assurer le suivi des structures, des projets en cours et des dossiers stratégiques (Village, Croisettes, inclusion, finances, relations avec la Commune).

2.1 Suivi des structures parascolaires et préscolaires

L'ensemble des structures a poursuivi son activité dans un contexte de forte pression sur les effectifs, particulièrement à la Courte Echelle. Afin d'absorber les enfants initialement prévus à l'UAPE du Village, un nouveau groupe a dû y être ouvert, conduisant à l'accueil de 40 enfants dans une même salle.

L'abandon du projet du Village a par ailleurs entraîné une révision des capacités d'accueil du Pavillon ainsi que de l'antenne de la Courte-Echelle. Cette situation a suscité des inquiétudes quant à la charge de travail du personnel et aux risques de démission. Malgré ces tensions, la continuité de l'accueil a pu être assurée grâce à une communication attentive, à des recrutements ciblés et à divers ajustements internes.

2.2 Programme « Vivre la nature avec les enfants »

Le projet « Vivre la nature avec les enfants » a connu une phase de concrétisation en 2025, avec la préparation d'un accueil en forêt, mais également au jardin pédagogique des Lutins, où est installée une roulotte. La recherche de solutions, en particulier concernant l'emplacement de la roulotte, a été rendue possible grâce à l'appui déterminant des services de la voirie et des espaces verts, que je tiens à saluer ici. Le projet a également bénéficié de leur regard d'expert et de leurs compétences spécifiques dans leurs domaines respectifs. Les premiers accueils en plein air ont été prévus dès le printemps et ont bénéficié d'un accueil favorable de la part du personnel de l'association. Cet accueil se déploie avec les enfants du Pavillon de la Courte-Echelle, du Jars'din, de la Pépinière ainsi qu'avec ceux accueillis auprès des accueillantes en milieu familial. À ce jour, le taux d'activité de la personne en charge du projet ne permet toutefois pas encore d'ouvrir cet accueil à davantage de structures de l'association ni à d'autres acteurs de la commune.

2.3 Projet d'UAPE au Village et réaffectation des capacités

À la suite de la décision communale de renoncer au projet d'UAPE au Village Polny, le comité a dû gérer les conséquences pour les familles et pour la planification des effectifs, en particulier pour les enfants des collèges du Village et du Chaugand. Les discussions avec la Commune et les partenaires privés ont mis en évidence les limites du cadre légal et financier (garantie de déficit, alignement des tarifs FAJE, responsabilité de la Commune). Ces discussions ont montré que de tels partenariats ne peuvent être envisagés sans un mandat et un soutien explicite de la Commune, l'AAEE ne disposant ni des compétences politiques ni des garanties financières nécessaires.

2.4 Projet de garderie aux Croisettes

Le projet de garderie des Croisettes s'est poursuivi, avec l'aboutissement du bail et la préparation d'une ouverture échelonnée, potentiellement dès la fin 2026, sous réserve des travaux et des garanties offertes par le propriétaire. Le comité a attiré l'attention sur la nécessité de prévoir une transition progressive, notamment pour le secteur de la nurserie, et de clarifier la répartition des investissements entre la Commune et l'AAEE.

2.5 Collaboration avec la direction scolaire et organisation des transports

Comme les années précédentes, la question des enclassements et des transports a occupé une place centrale dans les travaux du comité. L'augmentation des effectifs, combinée à des redoublements et à des modifications d'enclassement (notamment vers Croix-Blanche et Bois-Murat), a conduit à la constitution de groupes parascolaires très chargés.

La logistique des transports, en particulier depuis le Village et le Chaugand, s'est considérablement alourdie. Le budget des transports pour l'année 2025–2026 est estimé à environ 210'000 francs, ce qui représente une charge financière importante et illustre l'impact financier des décisions d'enclassement et d'implantation scolaire. Le comité a également soulevé la question des responsabilités pour les enfants présents sur les préaux en dehors des temps formellement attribués à l'école, insistant sur la nécessité de clarifier les responsabilités entre parents, école, AAEE. En effet, les cours d'école constituent pour les structures parascolaires des espaces extérieurs de jeu essentiels. Or, à la Croix-Blanche, la surface disponible n'est pas suffisante pour accueillir, sur le temps de midi, les 152 enfants pris en charge au sein de la Courte-Echelle. À cela s'ajoutent, entre 13h30 et 13h55, les enfants scolarisés à la Croix-Blanche mais ne bénéficiant pas d'un contrat d'accueil à la Courte-Echelle, ce qui complexifie la gestion des présences et des responsabilités sur le préau.

2.6 Conciergerie et entretien des locaux

En 2025, les relations avec la conciergerie de la Commune ont évolué, passant d'une situation initiale sans facturation à la mise en place unilatérale d'un tarif horaire de 70 CHF pour les interventions. Ce changement a suscité des interrogations au sein du comité sur la répartition des responsabilités, l'absence de communication explicative accompagnant les factures et la nécessité de sécuriser les budgets AAEE pour l'entretien courant des structures.

2.7 Inclusion et enfants à besoins particuliers

La montée en puissance des besoins spécifiques chez les enfants accueillis a été un élément marquant de l'année, avec une augmentation du nombre d'enfants bénéficiant d'un suivi particulier et plusieurs cas en observation, notamment dans le parascolaire. La coordinatrice à l'inclusion a joué un rôle clé pour améliorer le travail en réseau (école, PPLS, services spécialisés, parents), mais le comité souligne

que la charge supplémentaire impacte les équipes et nécessite des moyens et des clarifications supplémentaires.

2.8 Relations avec les réseaux et autorités cantonales

L'accord inter-réseaux avec APERO, entré en vigueur au 1er janvier 2025, a commencé à produire ses effets, en facilitant la mobilité de certaines familles et en renforçant la coordination régionale. Parallèlement, le comité a suivi avec préoccupation les annonces de réduction des subventions cantonales dès 2027 (passage envisagé de 25% à 23% de participation cantonale), qui pourraient entraîner des conséquences significatives sur l'équilibre financier de l'AAEE.

3. Bilan financier 2025

L'exercice 2025 s'inscrit dans la continuité des années précédentes, avec une maîtrise globale des charges malgré un contexte de forte pression sur les effectifs, et l'entretien des locaux. Les comptes reflètent les ajustements nécessaires liés à l'abandon du projet d'UAPE au Village, à la mise en œuvre progressive du projet « Vivre la nature avec les enfants » et à l'augmentation des besoins en accompagnement des enfants à besoins particuliers.

Conformément aux orientations budgétaires validées par le comité, l'AAEE a poursuivi une politique prudente, visant à garantir la qualité de l'accueil tout en maintenant un équilibre durable entre subventions publiques, contributions des familles et participation de l'association. Les perspectives financières 2026–2027 devront toutefois intégrer les annonces de réduction des subventions cantonales (baisse prévue de la part cantonale de 25% à 23%), ainsi que les impacts de l'ouverture de la nouvelle garderie aux Croisettes et de l'éventuelle extension de l'accueil les mercredis.

CONCLUSION GÉNÉRALE 2025

En 2025, l'AAEE a tenu, dans un contexte qui ne facilitait pas la tâche. La renonciation au projet du Village a fragilisé la planification, mais l'association et la direction des écoles ont su réagir pour limiter les impacts sur les familles et les équipes. Les projets structurants avancent. Les tensions, elles, ne se résolvent pas seules.

Ce que l'année confirme surtout, c'est que la qualité de l'offre d'accueil à Épalinges repose sur une coordination étroite entre l'AAEE, la direction des écoles, la Municipalité et les services communaux et que cette coordination demande du temps, de la clarté et une volonté partagée. La montée des besoins en inclusion et la baisse annoncée des subventions cantonales rappellent que cette volonté doit aussi se traduire en moyens concrets.

L'AAEE aborde 2026 avec des équipes engagées, des projets en cours et une gouvernance attentive aux réalités du terrain. Elle le fait en comptant sur un soutien politique à la hauteur des enjeux.

Pour le Conseil Communal d'Épalinges, présenté le 24.03.2026

Bogomil Kohlbrenner

Délégué AAEE du CC